

Le **lundi 18 juillet deux mille seize** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 13 juillet 2016, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Monsieur Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Louis BOUTROY, Fabien MARTIN, Bruno FLAMENT.

Etaient absents excusés : Catherine VEROVE (pouvoir à Marc BOUTROY), Frédéric LOKIETEK, William ALLART.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

-Convention d'occupation temporaire, d'entretien et d'exploitation des travaux réalisés à la Haute Escalles avec le Département du Pas de Calais.

A l'unanimité l'Assemblée a approuvé la convention avec le Département concernant les travaux de Haute Escalles.

A la fin de ceux-ci, la Commune prendra en charge l'entretien des espaces verts et la signalétique sur la voirie.

Sentier de randonnées d'intérêt communautaire.

Autorisation de passage et de balisage avec la Terre des 2 Caps.

L'Assemblée donne son accord pour permettre la liaison piétonne entre les communes de la Terre des 2 Caps et Escalles. (autorisation de passage et de balisage).

Ce dossier pourra être déposé à la Fédération Française de Randonnée pédestre en vue d'une labellisation.

Convention avec la commune de Peuplingues pour le financement du bureau conseil recruté par les communes de Bonningues les Calais,

Peuplingues, Pihen, Saint-Tricat et Escalles.

L'Assemblée donne son accord pour la signature d'une convention de financement pour 2 missions d'assistance et de conseil en matière de finances et de fiscalité locale et en matière juridique.

Le recrutement de ces 2 cabinets conseils doit permettre d'appréhender la scission de la CCSOC et la fusion avec la CC3P dans les meilleures conditions.

Le financement sera supporté par 5^{ème} par les communes de : Bonningues les calais, Peuplingues, Pihen, Saint-Tricat et Escalles, il sera payé à la commune de Peuplingues qui a accepté d'avancer les fonds.

Arrêté de fusion avec la CC3P.

A l'unanimité des présents, l'Assemblée a émis un avis favorable sur l'arrêté de Madame La Préfète concernant la fusion avec la CC3P.

Convention avec la Commune de Wissant pour notre participation concernant le sauvetage en mer et les sécurités sur la plage.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les termes de la délibération N° 15/2016 acceptant de participer à hauteur de 4 000.00 € à payer à la commune de Wissant pour assurer le sauvetage sur la plage et le bord du rivage pour la saison estivale.

Monsieur le Maire expose la convention entre les communes de Wissant, Escalles, Tardinghen et Audinghen.

Adopté à l'unanimité des présents.

F.P.I.C.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les services préfectoraux ont notifiée le FPIC 2016 à la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis.

Le prélèvement pour l'ensemble intercommunal sera de 635 769.00 €.

Le Conseil Communautaire a opté pour une répartition de droit commun.

Il a décidé de répartir les 635 769.00 € de la façon suivante :

Soit Escalles = 29 359.00 €

Sécurité des Délices de le Côte d'Opale

L'Assemblée a accepté de confier la sécurité des lieux à SECUR-NORD pour un montant de 226.50 €TTC.

Cette dépense sera payée par la Mairie.

Questions diverses.

Néant

La réunion s'est terminée à 20h00.